

Brussel, 31 mars 2008

I Le mot du président

Chers Amis,
Chers Membres,

C'est avec un enthousiasme intact que nous partageons avec vous les démarches et décisions que nous avons prises depuis le mois de janvier 2008.

II Contexte

Le cadre institutionnel qui nous occupe peut être résumé comme tel :

Le Conservatoire est utilisé par :

- Het Koninklijke Conservatorium van Brussel, qui dépend de la Haute-Ecole ERASMUS (dépendant à son tour du gouvernement de la Vlaamse Gemeenschap); et
- Le Conservatoire Royal de Bruxelles, qui dépend, lui, directement du Gouvernement de la Communauté française.

La Régie des Bâtiments (sous la tutelle du Ministre des Finances, Didier Reynders) est chargée de l'entretien du complexe qui est la propriété de l'Etat belge.

La problématique est la suivante : en 1967, lorsque les compétences en matière d'enseignement ont été confiées aux Communautés, le sort du bâtiment du Conservatoire n'a pas été réglé. Aucun pouvoir public n'a, depuis lors, ouvert de budget pour son entretien et sa rénovation.

Depuis 2001, un arrêté royal établit que la régie des Bâtiments est chargée de son entretien. Celle-ci n'intervient cependant que très ponctuellement, en attendant une solution « définitive » pour la gestion du site. Conservamus tente dès lors de proposer une solution reposant sur une structure de gestion autonome du bâtiment, fonctionnant sous l'égide de tous les pouvoirs publics concernés.

III Démarches accomplies auprès des pouvoirs publics

Durant les mois de février et de mars, Conservamus a eu l'occasion de présenter un projet de structure aux autorités de la Haute Ecole ERASMUS. Un accueil chaleureux et très enthousiaste leur a été réservé.

Les responsables de la Haute Ecole ERASMUS ont confirmé des points cruciaux pour l'avenir du Conservatoire :

- ils souhaitent maintenir leur présence sur le site ;
- ils souhaitent poursuivre la collaboration fructueuse entre les deux institutions francophone et néerlandophone ; et
- ils soutiennent le principe d'une gestion autonome du complexe immobilier du Conservatoire tel que proposé par Conservamus.

Suite à notre réunion de suivi avec le '*bestuurscollege*' de la Haute Ecole ERASMUS, ceux-ci ont rappelé enfin leur souhait :

- de se voir confier un siège au conseil d'administration de la SA à mettre en place ;
- d'être traité comme **utilisateur privilégié** (avec le CRB) ;
- de ne pas supporter de contribution financière dans la restauration/rénovation, l'indemnité d'occupation étant le seul coût qui leur sera chargé.

Ce soutien constitue naturellement une excellente nouvelle.

IV Financement

(1) Comité d'honneur

A la demande de plusieurs d'entre vous, Conservamus va créer une nouvelle catégorie de membres : les membres d'honneur. Conservamus souhaite en effet marquer sa reconnaissance pour ceux qui ont l'occasion d'apporter un soutien appuyé au projet de l'ASBL.

(2) Demande de subsides

La Loterie Nationale a évoqué Conservamus et la rénovation du Conservatoire parmi les projets culturels qu'elle serait prête à soutenir. Suite à cette publication, Conservamus a pris contact avec l'équipe de la Loterie Nationale et, à son invite, prépare un projet de demande de soutien financier.

V Cotisations membres – Soutien

Le conseil d'administration souhaite encore chaleureusement remercier les membres pour leur soutien et les invite toute personne souhaitant soutenir notre association, de devenir membre par le paiement des cotisations de 2008, qui sont fixées à **€ 20** pour les personnes physiques et à **€ 40** pour les personnes morales, par virement sur le numéro de compte **751-2029668-80** de Conservamus ASBL.

VI Besluit

Les mois de février et mars ont répété les signaux encourageants. Conservamus est plus décidée que jamais à ne pas laisser le Conservatoire en proie à la ruine.

Pour les mois d'avril et mai, Conservamus tentera de défendre son projet devant les autorités de la Communauté française et de le rappeler au ministre des Finances, qui en a connaissance depuis bientôt deux ans.

Une fois encore, au nom de Conservamus, nous tenons à vous remercier de votre soutien et nous nous faisons une joie de vous retrouver prochainement.

Cette newsletter et toute information relative à l'ASBL et à ses activités peuvent être consultées sur notre site www.conservamus.be.

NB : Le 10 AVRIL 2008, à 19h30, en prélude au concert du FREIBURGER BAROCKORCHESTRE, nous avons été invités à présenter notre projet au public, dans la grande salle du Conservatoire. Nous serions heureux de vous y retrouver.